

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 16 Mai 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du trois mai deux mille treize, s'est réuni le jeudi seize mai deux mille treize, à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Ernest PACAUD, maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.

Etaient présents : Monsieur Ernest PACAUD, maire ;
Messieurs NUGUE Dominique, PELLENARD René et RAY Bernard, adjoints ;
Madame MAILLET Martine ;
Messieurs BOUCHOT Gilbert, GRISARD Laurent, QUELIN Christian et RAY Dominique, conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés : Madame AUMEUNIER Raphaële et EMORINE Frédéric.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le compte rendu de la précédente séance en date du 28 mars 2013,
- DONNE son accord de principe à l'entrée de VITRY EN CHAROLLAIS dans la Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL au 1^{er} janvier 2014,
- ACCEPTE l'accord amiable sur la future composition du conseil communautaire applicable après les échéances électorales de mars 2014, composé de 36 membres dont 2 représentants de la commune de HAUTEFOND,
- DEMANDE à bénéficier de l'assistance technique de l'Etat (ATESAT),
- APPROUVE le Rapport Prix Qualité du Service d'assainissement collectif pour l'année 2012,
- ATTRIBUE une subvention de 28.20 € au collège René Cassin de PARAY LE MONIAL correspondant aux frais de fournitures scolaires pour les 5 élèves le fréquentant au titre de l'année scolaire 2012/2013.

Affaires et Questions diverses

- En vue de la vente des parcelles de la ZA à l'entreprise VIT, le cabinet ADAGE fera le bornage.
- La réfection des voies communales d'intérêt communautaire VC n°7 du Rogabodot et une partie de la VC n°2 de la Route du passage à niveau à la limite de Nochize sont inscrites au programme de voirie 2013.
- M. MARTIN des services du Conseil Général effectuera un contrôle de la station de l'assainissement collectif le 3 juin à 13h30.
- La course cycliste TBCO passera sur la commune le 9 juin 2013.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures.*

*Le Maire,
Ernest PACAUD.*